

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18855 - 73ÈME ANNÉE

Les 7 députés de La Réunion au pied du mur

40 emplois menacés à Arcelor-Mittal Réunion

Un plan de licenciement est en marché à Arcelor-Mittal Réunion. Sur 86 salariés, 40 postes sont dans le collimateur de la direction. C'est la première crise sociale de cette ampleur depuis le changement de gouvernement. Les 7 députés sont au pied du mur, seront-ils capables de s'unir pour travailler efficacement à la sauvegarde de 40 emplois à La Réunion ?



Arcelor-Mittal emploie plus de 200.000 personnes dans le monde. Les 7 députés de La Réunion sauront-ils s'unir pour travailler à sauver 40 emplois à La Réunion ?

Le 9 novembre dernier, un plan de sauvegarde de l'emploi a été lancé à Arcelor-Mittal Réunion. Il prévoit le licenciement de 40 personnes sur les 86 que compte cette entreprise située au Port. Le PSE a été présenté au comité d'entreprise et au CHSCT. Il est actuellement examiné et les travailleurs attendent le verdict.

Pour justifier ces licenciements, l'entreprise indique avoir perdu de l'argent en 2017. La délégation unique du personnel s'oppose à cette décision, elle rappelle qu'en 2016, Arcelor-Mittal faisait des bénéfices à La Réunion. Pour les syndica-

listes, ce plan de licenciement a été rendu possible par l'application de la Loi El-Khomri, qui permet à une entreprise de déclencher un plan de licenciement à partir d'une baisse temporaire de son chiffre d'affaires. D'où une interrogation : les pertes observées cette année sont-elles le résultat d'une démarche volontaire de l'entreprise afin d'avoir la possibilité de licencier ?

Course aux profits

En tout cas, la menace qui pèse sur

la moitié des emplois d'Arcelor-Mittal à La Réunion est en contradiction avec les indicateurs économiques qui annoncent pour notre île une situation qui s'améliore. Cette société travaille en effet dans le secteur de la métallurgie. Si l'activité était de retour, le carnet de commandes serait bien rempli avec les bénéfices qui vont avec. Force est de constater que ce n'est pas le cas.

Ce PSE vient également illustrer les conséquences de décisions politiques visant à diminuer les droits des travailleurs au profit des patrons. Par ailleurs, Arcelor-Mittal est un des leaders mondiaux de son secteur. Il a donc les moyens d'aider une filiale de 86 salariés à passer un cap difficile.

Précédent de la SIB

Cette situation n'est pas sans rappeler celle de la Société industrielle de Bourbon. La SIB fabriquait dans notre île des produits de la marque Colgate-Palmolive et faisait des bénéfices. Mais la direction internationale de ce groupe a choisi fin 2013 de fermer l'usine et de licencier tous les travailleurs, car elle a estimé qu'en faisant venir les marchandises de son usine en France pour les vendre à La Réunion, ces profits étaient plus élevés qu'en produisant

à La Réunion pour vendre à La Réunion. En 2014, la décision était appliquée, laissant 32 travailleurs au chômage. Pourtant, des parlementaires étaient intervenus dans ce dossier, ils n'ont pas été efficaces et les dégâts ont été considérables. L'attitude d'Arcelor-Mittal se situe donc dans la logique du système capitaliste : exploiter au maximum pour faire les plus grands profits. Dans ce système, le producteur de richesse, le travailleur, ne compte pas, car ce sont les intérêts des actionnaires qui passent avant tout.

Sauver 40 emplois

Les travailleurs d'Arcelor-Mittal Réunion sont donc dans la lutte. Cette bataille sera un test d'efficacité pour les sept députés de La Réunion élus en juin dernier. Il ne s'agit pas en effet de faire des discours à l'Assemblée ou de paraître à des événements. Il est question d'obtenir un résultat concret : sauver 40 emplois. C'est l'occasion pour eux de montrer qu'ils peuvent faire mieux que le fiasco de la SIB.

Depuis les élections, les 7 députés ont réussi à s'exprimer d'une seule voix sur plusieurs sujets. Seront-ils capables cette fois de s'unir pour mener ensemble une action concrète aux côtés de travailleurs qui risquent le chômage ?

La mission qui attend les 7 députés est très claire : sauver 40 emplois à La Réunion. Leur crédibilité est en jeu. S'ils ne sont pas capables de réussir à éviter le chômage à 40 Réunionnais, se posera alors la question de leur utilité.

M.M.

L'industriel doit assumer sa responsabilité dans le démarrage en retard de la campagne sucrière

Tereos doit prolonger l'ouverture des usines sucrières

La FDSEA a alerté jeudi sur la situation de la campagne sucrière. Le retard pris en raison du conflit avec les industriels n'a pas été rattrapé.

La campagne sucrière 2017 était une grande première. C'était en effet là que la filière canne-sucre entrait dans une nouvelle époque, celle de la fin du quota sucrier. Cela signifie que le sucre réunionnais ne dispose plus de la garantie d'écoulement de la totalité de sa production à un prix garanti au-dessus du cours mondial. La Convention canne signée en 2015 en présence de Manuel Valls, Premier ministre, ne fixait le prix que pour les campagnes 2015 et 2016. Pour 2017, les négociations ont traîné en longueur et alors que les planteurs devaient se préparer à la coupe, le prix de la canne n'était toujours pas fixé. Les discussions ont été très difficiles, car les représentants de l'usiner Tereos ont décidé de ne plus siéger. Leur position de départ était très claire et exprimée depuis plusieurs mois : pas question de céder un centime d'augmentation. Tereos misait aussi sur la lassitude des planteurs à mesure que la coupe prenait du retard, car il est le seul acheteur des cannes et est un groupe implanté sur plusieurs continents. Les deux usines réunionnaises ne constituent pas pour lui une implantation vitale

pour sa survie.

200.000 tonnes de retard

Cela a été le point de départ d'une action des planteurs qui ont campé devant la préfecture pour se faire entendre. Toutes ces journées de blocage en raison de l'intransigeance de l'industriel pouvaient être évitées, car Tereos est finalement passé à la caisse, tandis que l'État redéployait des aides au profit des planteurs livrant moins de 700 tonnes.

Malgré tous les efforts des planteurs et des ouvriers d'usine, le retard pris pendant ce conflit n'a pas été rattrapé. Les conditions climatiques ont fait également baisser la richesse en sucre, qui est avec le tonnage livré la base du calcul de la rémunération des planteurs. Les syndicalistes de la FDSEA et de Jeunes agriculteurs demandent donc un report de la fermeture des usines pour que les cannes ne restent pas sur pied. Comparé à l'an dernier, le décalage est de 200.000 tonnes par rapport à l'an dernier à la même date. Quant à l'usiner, il ne

partage pas ce point de vue et dit en substance qu'il avait prévenu les planteurs du risque encouru par un conflit se prolongeant autour du prix de la canne.

Agir

Dans de telles conditions, l'État ne peut rester indifférent. Il est en effet co-signataire de l'accord conclu entre les planteurs et les industriels. C'est également l'État qui contribue de manière significative au chiffre d'affaires de Tereos à La Réunion, puisque les subventions touchées par la coopérative de betteraviers dépassent 100 millions d'euros par an pour deux usines. Les élus, et en premier lieu les députés, ne peuvent rester inactifs. Ils doivent user de leur pouvoir pour faire plier l'usiner et exiger qu'il prolonge la durée de la campagne sucrière. Ce ne serait que justice, car Tereos porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle.

M.M.

Edito

Pourquoi fermer l'avenue de la Commune de Paris au Port ?

Demain au Port, une partie de l'avenue de la Commune de Paris sera fermée de l'après-midi jusqu'en soirée. Cette décision du maire du Port vise à empêcher les rodeos motorisés. Ces rodéos sont une forme d'expression de la jeunesse, qui utilisent des motos pour réaliser des figures artistiques.

Hier sur Réunion Première, un participant à ce type de manifestation est intervenu. Il a demandé à être compris. Pour ces jeunes, le rodéo est un moyen de penser à autre chose pendant quelques heures. Ils ont décidé d'exprimer leur créativité au travers de ce moyen. C'est aussi un lieu d'échanges entre jeunes venus de plusieurs communes. Force est de constater que ce mode d'expression est une réponse des jeunes à une société qui les abandonne. Plus de la moitié des jeunes sont au chômage. Alors que seulement un quart des électeurs participent à toutes les élections, cette proportion est encore plus faible chez les jeunes. Ils ne croient pas que ce système puisse changer leur situation, ils construisent donc autre chose.

D'ailleurs, la fermeture de l'avenue de la Commune de Paris n'empêchera pas qu'un rodéo se tienne au Port. En conséquence, la décision du maire du Port ne pénalisera pas les jeunes. Or, si cette rue importante est fermée à la circulation, cela signifie qu'elle est interdite aux riverains et à leurs proches qui souhaitent leur rendre visite. Le dimanche est en effet un moment où de nombreux Réunionnais décident de sortir de chez eux pour aller pique-niquer ou voir de la famille. Si une famille prend sa voiture pour sortir, elle devra donc rentrer à pied chez elle et patienter jusqu'à l'ouverture de la route pour ramener son véhicule devant son domicile. L'autre possibilité consiste à attendre la nuit pour rentrer.

La fermeture de l'avenue de la Commune de Paris est le type même d'une décision qui ne règle aucun problème et qui au contraire en provoque car elle sanctionne une partie de la population du Port. Néanmoins, la décision de fermer l'avenue de la Commune de Paris a permis au maire du Port d'occuper l'espace médiatique en faisant parler de lui dans la presse. N'était-ce finalement pas le but recherché ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Lancement d'InsuResilience

Appels à la mobilisation pour la justice climatique

Ce jeudi 16 novembre, l'avant-dernière journée de la Conférence de Bonn sur le climat était placée sous le signe de la justice climatique. Mary Robinson, ancienne présidente de l'Irlande a fait à ce sujet une intervention remarquée.



La justice climatique est une revendication portée par les pays qui subissent les conséquences du changement climatique, alors qu'ils ne portent qu'une infime responsabilité dans ce phénomène. Ils demandent que les pollueurs historiques, qui sont les anciennes puissances coloniales, prennent des mesures radicales pour limiter drastiquement leurs émissions de gaz à effet de serre, et contribuent financièrement à l'adaptation des pays en voie de développement. La justice climatique est une question de droit humain, et il en a été question jeudi lors de l'avant-dernier jour de la COP23 à Bonn.

Mary Robinson a plaidé ce jour-là pour la création d'une Unité de mobilisation pour la justice climatique

lors d'un événement sur les droits humains organisé à la COP23. Selon Mary Robinson, cette unité pourrait aider à s'assurer de la justice climatique, et de l'intégration des droits humains dans les plan climat.

Plus grande menace sur les droits humains

Elle a également souligné les progrès fait depuis sa première participation à une COP, c'était en 2009 à Copenhague, mettant en évidence plusieurs avancées dans les domaines du genre et des droits des peuples autochtones. Pour Mary Robinson, le changement climatique reste la plus grande me-

nace pour les droits humains à laquelle nous faisons face aujourd'hui. Elle note l'augmentation « très sérieuse » des émissions de gaz à effet de serre durant les années passées. Elle a dit que l'engagement de l'Accord de Paris de maintenir la hausse de la température globale en dessous de deux degrés, ainsi que d'arriver à la neutralité carbone dans la seconde moitié du 21e siècle était le plus grand pas vers la justice climatique jamais accompli. La neutralité carbone consiste à ne pas émettre plus de gaz carbonique que la nature est capable d'en absorber via notamment les forêts qui le transforme en oxygène indispensable à la respiration de la quasi-totalité des espèces terrestres, dont l'être humain.

Amplification des conflits

Mary Robinson a également affirmé que si l'on veut limiter la hausse de la température à la surface de la Terre de 1,5 degré, alors la neutralité carbone devra être atteinte au plus tard en 2051. Pour atteindre ce but, nous aurons besoin de « beaucoup plus de sérieux » que nous n'en avons ici.

Elle a insisté sur l'approche croisée avec les droits humains, car la croissance de l'énergie propre demande d'entreprendre toutes les actions pour respecter tous les aspects des droits humains.

En ouverture de cet événement, Frank Bainimarama, président de la COP23, avait dit que le changement climatique est « une menace pour la vie, les moyens de subsistance, la paix et la sécurité », et « amplifie les conflits entre les peuples ».

Le président de la COP23 a ajouté que le monde a déjà vu les conséquences d'une hausse de la chaleur de 1,1 degré, au travers de nombreux exemples de déplacement de population.

Survie de l'espèce humaine en jeu

Aziz Mekouar, ambassadeur du Maroc, souligna comment plusieurs régions de son pays ont déjà des problèmes d'approvisionnement en eau potable à cause du changement climatique. Aziz Mekouar a beaucoup insisté sur les réfugiés climatiques, précisant qu'une hausse de 3 degrés de la température moyenne de la Terre signifiera une augmentation de 6 degrés dans le Nord-Est du Maroc. « La population ne pourra plus vivre nulle part si cela arrive », a-t-il dit.

Edgar Gutiérrez Espeleta, président de l'assemblée des Nations Unies pour l'environnement, a exhorté la communauté internationale à augmenter les ambitions en 2018. « Les effets du changement climatique pour les populations les plus vulnérables ne sont plus acceptables en termes de droits humains. Le droit d'une vie digne est en jeu, et avec lui la survie de l'humanité », a-t-il conclu en substance.

M.M.

Segment de haut-niveau à la Conférence de Bonn sur le climat

Les responsables du changement climatique ne doivent pas reculer

En ratifiant l'Accord de Paris, les Philippines se sont engagées à réduire de 70 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Elles ont lancé hier un appel résolu à la justice climatique.



Les Philippines ont été durement touchées par le cyclone Haiyan.

Loren Legarda, cheffe de la délégation des Philippines à la COP23, est intervenue pendant le segment de haut niveau de la COP23 jeudi : « nous sommes venus à la COP23 porteurs d'un appel fort à la justice climatique : en effet, nous sommes les plus vulnérables, nous souffrons le plus des effets du changement climatique et ceux qui ont contribué au changement climatique veulent battre en retraite en termes de financement », a-t-elle dit. Elle a demandé une résolution ferme d'agir urgemment alors la fenêtre de tir permettant de limiter la hausse de la température moyenne de la Terre à 1,5 degré en près de se refermer. La représentante des Philippines a rappelé que malgré ses défis et ses ressources limitées, son pays se mobilise pour promou-

voir un développement durable face au changement climatique.

« Nous, les Philippines, faisons notre part », a-t-elle poursuivi. Son pays a mis en place un fonds d'un milliards de dollars par an pour soutenir les initiatives des collectivités pour combattre le changement climatique, et a voté une loi sur les énergies renouvelables.

« Nous ferons plus, nous développerons des politiques sur le prix du carbone et la banque verte. Nous tentons d'imposer une taxe sur le charbon et nous menons la transition écologique dans nos hôpitaux. Les Philippines ne se limitent pas à une évolution vers une économie verte, mais une transformation de la gouvernance et des relations commerciales.

Des milliers de soldats de Daesh et leurs armes évacués de Raqqa avec la bénédiction des États-Unis

Abu Fawzi, chauffeur de camion, avait été contacté par les Forces démocratiques syriennes, une alliance entre des combattants kurdes et arabes combattant le groupe Etat islamique. Il devait participer à un convoi visant à organiser l'évacuation de centaines de familles des combats de la ville de Tabqa sur le fleuve Euphrate à un camp plus au Nord. Ils lui avaient dit que le travail allait durer six heures tout au plus. Mais quand le routier a rejoint le convoi le 12 octobre, tous ont réalisé qu'ont leur avait menti.

Au lieu de cela, ils ont conduit pendant trois jours avec à bord des camions des centaines de soldats du groupe Etat islamique, leurs familles et des tonnes d'armes et de munitions.

L'accord visait à évacuer les soldats de Daesh de Raqqa, la capitale de facto de l'autoproclamé Califat. Il a été conclu par des dirigeants locaux. Il est arrivé au bout de 4 mois de combats qui ont ravagé la ville. L'objectif était d'épargner des vies et de mettre fin aux combats.

Mais il signifie également que des milliers de soldats de l'armée de Daesh sont maintenant dans la nature avec armes et bagages.

Abu Fawzi est revenu en détail sur ce qui s'est passé ce jour-là dans un reportage de la BBC. « Nous fumes effrayés au moment où nous sommes entrés à Raqqa », dit-il, « nous devons être accompagnés par les Forces démocratiques syriennes mais nous étions seuls. Dès que nous sommes entrés, nous avons vu des soldats de Daesh avec leurs armes et leurs ceintures d'explosif. Plusieurs sont montés à bord des camions. Si quelque chose se passait mal dans l'accord, ils auraient alors fait sauter le convoi. Des femmes et des enfants avaient aussi des ceintures d'explosif. »

Officiellement, les alliés des États-Unis ont dit que seulement quelques dizaines de soldats de Daesh ont pu échapper au siège.

D'autres chauffeurs précisent que le convoi était long de 6 à 7 kilomètres. Il comprenait environ 50 camions, 13 bus, plus de 100 véhicules du groupe Etat islamique. Des images tournées clandestinement montrent des soldats armés dans les remorques des camions. Alors que l'accord prévoyait d'autoriser seulement d'amener les armes personnelles, les soldats de l'EI ont ramené tout ce qu'ils pouvaient prendre. 10 camions étaient ainsi chargés d'armes et de munitions.

La BBC rappelle qu'en mai dernier, le ministre des Armées des États-Unis, James Mattis, avait décrit le combat contre Daesh comme une guerre d'anéantissement. « Nous intention est que les combattants étrangers ne survivent pas au combat afin qu'ils ne puissent retourner en Afrique du Nord, en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique. Nous ne pouvons pas nous permettre d'autoriser cela ».

Mais des combattants étrangers étaient présent en masse dans le convoi : Français, Turcs, Azéris, Pakistanais, Saoudiens, Chinois, Tunisiens, Egyptiens...

À la suite de l'enquête de la BBC, la coalition menée par les États-Unis a dû admettre sa part de responsabilité dans cet accord. Initialement, 250 soldats de Daesh étaient autorisés à fuir, accompagné de 3.500 membres de leur famille.

« Nous ne voulions que personne ne s'échappe », a déclaré le colonel Ryan Dillon, porte-parole de l'opération Inherent Resolve, la coalition occidentale contre Daesh. Mais les Syriens combattent et meurent, ils prennent des décisions en fonction de la situation, a-t-il dit en substance. Un officier occidental était

présent pendant les négociations, officiellement il n'aurait pas pris une « part active » dans la décision. Le colonel Dillon soutient que seulement 4 combattants étrangers se sont enfuis, et qu'ils sont maintenant prisonniers.

Selon Abu Fawzi, il y avait trois ou quatre étrangers avec chaque chauffeur. Ils auraient voulu le frapper et le traitait d'« infidèle » ou de « porc ». Les conducteurs ont été maltraités pendant tout le trajet, et menacés. « Ils nous disaient : « sachez que nous allons reconstruire Raqqa, nous reviendrons » », dit Abu Fawzi qui a constamment été menacé par une combattante étrangère qui pointait sur lui sa kalachnikov.

Bombes humaines dans la nature

Pendant plusieurs jours, le convoi a roulé en plein désert, loin des grands axes. Il n'était pas livré à lui-même car Abu Fawzi a également vu un avion de la coalition survoler le convoi, puis lancer des fusées éclairantes en direction de la route à suivre. La coalition a confirmé qu'elle surveillait le convoi depuis les airs.

Puis arrivés à destination, les soldats de Daesh ont pu repartir librement avec armes et munitions. Ils pourront donc continuer à combattre le gouvernement syrien. Cet accord vient montrer comment il a été possible pour les forces sous direction US de s'emparer de Raqqa. Si des membres de cette armée échappée de Raqqa viennent commettre des attentats en Europe, la responsabilité des États-Unis et de ses alliés sera pleinement engagée.

M.M.

In kozman pou la rout

« Lyèw i obli lo pyèz, mé pyèz i obli pa li ! »

Dann la lang fransèz na in patoi i anparl mémoir lyèw, pou dir lyèw na poinn mémoir é pou dir galman si in moun nana in mémoir lyèw, sa i vé dir li rotien pa gran shoz... An parlann lyèw, mi souvien de moun téi poz z'ot pyèz près koté l'androi zot la fine trap in lyèw é d'après sak mi rapèl inn dé zour apré lo moun téi trap ankor in n'ot... Antansyon ! I fo pa pans bann z'animo na poin la mémoir : tout sak i sèye anpoizone lo ra, i koné bien sa i éspas pa konmsa. Momandoné lo ra la fine débisk tout bann téknik demoun, é a partir d'la, pi késtyonn trap azot. I di osi in mémoir zéléfan é sa sé in bête i obli pa ou... Biensir nout kozman sé in provèrb é ki di provèrb di galman in vérité pou l'moun é sé lo moun souvan défoi nana la mémoir lyèw. Alé ! Mo lèss azot réflèshi la dsi é ni atrtrouv pli d'van sipétadyé.

Conférence mondiale sur l'élimination durable du travail des enfants

152 millions de victimes du travail des enfants

Dans son allocution d'ouverture à la IVe Conférence mondiale sur l'élimination durable du travail des enfants, le Directeur général de l'OIT a pris acte des progrès accomplis au cours des vingt dernières années mais il a averti qu'il restait un long chemin à parcourir pour éradiquer le travail des enfants sous toutes ses formes. Près d'un enfant sur dix sont concernés par cette exploitation dans le monde.

Dans son allocution d'ouverture de la IVe Conférence mondiale sur l'élimination durable du travail des enfants, M. Ryder a pris acte des progrès réalisés dans ce domaine au cours des 20 dernières années mais il a averti qu'il restait un long chemin à parcourir pour éradiquer le travail des enfants sous toutes ses formes. «Aujourd'hui, 152 millions d'enfants sont toujours victimes du travail des enfants, soit près d'un enfant sur dix dans le monde. Parmi eux, près de la moitié effectuent des travaux dangereux. Nous devons reconnaître que ces progrès ont été très inégaux», a ajouté M. Ryder. La Cible 8.7 du Programme des Nations Unies exige l'élimination du travail des enfants sous toutes ses formes d'ici à 2025, et celle du tra-

vail forcé d'ici à 2030.

25 millions de victimes du travail forcé

Selon les dernières estimations de l'OIT, on dénombre 25 millions de victimes du travail forcé dans le monde. «Les objectifs ne sauraient être plus clairs, ni la triste réalité: si nous ne faisons pas plus et mieux, nous ne les atteindrons pas», a mis en garde M. Ryder. Selon le Directeur général de l'OIT, l'élimination durable du travail des enfants exige une approche intégrée qui s'attaque aux causes profondes et systémiques du travail des enfants et ne se contente pas de traiter les symptômes.

Cette approche intégrée comprend l'application des normes internationales du travail relatives au travail des enfants, des politiques du marché du travail axées sur les secteurs où l'on trouve le plus de travail des enfants – à savoir l'économie rurale et le secteur informel –, la protection sociale contre la pauvreté et l'insécurité, et une éducation universelle de qualité accessible à tous.

La IVe Conférence mondiale sur l'élimination durable du travail des enfants a lieu du 14 au 16 novembre, à Buenos Aires en Argentine. Elle est organisée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de l'Argentine, avec l'appui de l'Organisation internationale du Travail.

Une journaliste du Temps faisant un reportage sur les migrants sommée de révéler ses sources

« Intolérable attaque contre la presse en France » : une journaliste soumise à un interrogatoire policier

« La liberté de la presse n'est pas seulement une valeur qui parle à ceux qui exercent la profession de journaliste. Elle doit être chevillée au cœur de tous. Et plus particulièrement à celui des représentants des autorités mis en place par des gouvernements démocratiquement élus. Malheureusement, pas besoin d'aller très loin pour constater que les droits des journalistes peuvent être bafoués de la manière la plus détestable.

Ce week-end, une journaliste du Temps a vécu une aventure particulièrement désagréable avec les forces de l'ordre françaises à l'occasion d'un déplacement professionnel.

Envoyée par le journal pour effectuer un reportage sur les nouvelles routes empruntées par les migrants, Caroline Christinaz a été convoquée puis interrogée durant deux heures à la gendarmerie de Briançon, ville du sud de la France à trois heures de Genève. Sa qualité de journaliste en mission n'a jamais été entendue par les autorités, qui l'ont immédiatement considérée comme suspecte dans un contexte de forte mobilisation des forces de l'ordre pour refouler les migrants dans cette région.

Lors de son interrogatoire, notre consœur a subi des tentatives d'intimidation de la part des gendarmes et du procureur, qui l'ont mise en cause alors qu'elle ne faisait

qu'exercer sa profession. Ce n'est tout simplement pas tolérable.

Cette interpellation d'une journaliste n'est pas digne de la patrie des Droits de l'Homme. La récente loi sur la sécurité intérieure montre ses effets néfastes et semble renforcer le caractère répressif des forces de police et de certains magistrats. Le journalisme n'est pas un délit et rien ne saurait entraver la liberté d'informer.

Les journalistes suisses (Impressum et Syndicom) et français (SNJ-CGT) se tiennent aux côtés des journalistes du Temps pour dénoncer ces faits aussi inacceptables qu'intolérables ».

Oté

Domoun l'Arifk vandi konm zésklav dann péi Libye

Bann z'oksidanto, gran foutèr d' dèzord dsi la tèr, la pankor fine oir tout déga zot la fé kan zot la parti fé tonm lo réjime libyen épi tyé son prézidan Mouamar Kadhafi... Mi pans zot i souvienn sa konm si lété yèr, kan bann z'aviyon fransé, z'anglé, épi z'amérikain la parti mitraye dann La libye, pou soidizan, donn in kou d'min la démokrasî.

A ! Bien antandi Khadafi lété pa in l'anj gardien ! Biensir, son réjime lété pa in réjime demokratik ! Biensir la popilasyon téi san lo pou lo mank démokrasî. Mé lo réjime l'avé plizyèr kalité. Inn é pa lo pli féb, lété d'fé règn la pé dann lo péi, anpèsh bann z'intégris mizilman fé z'ot wati watya dann péi banna. Arzout avèk sa lo gouvèrnman l'avé nyabou anpèsh bann migran alé travèrs la mèr pou rant dann l'erop. In bon rézilta, si ni konpar avèk sak i fé koméla.

Sak i fé koméla ? lo péi lé divizé. Bann tribi i bataye inn avèk l'ot. Bann jenn z'afrikain, la arkomans sort dann z'ot péi l'afrik Noir pou alé dann l'erop. Mé dann lo péi nana in bann tribi bandi é souvan défoi i trap azot ; aprésa zot lé blijé rashète z'ot klibèrté é si zot na poin l'arzan i vann azot o zansèr konm téi vann zésklav dann tan la trète.konm téi fé isi épi dann in bonpé péi.

Pandan s'tan la, kosa tout lo bann foutèr d'dèzord konm La Frans, l'Anglètèr, l'Amérik i fé ? Arien ditou, zot i lès la vant o z'anshèr é zot i tir pa zot solda bien ékipé, z'ot zarm i koute par milyon, z'ot l'aviyon, z'ot fizé, pou sokour bann jenn z'afrikain. Zot lé pa la èk sa, in poin sé tou ! Provi ké bann z'ésklav la pa bann éropéin !

Sa i apèl pa in konplisité d'krime de guèr sa ? Si la pa sa, i arsanm bien touléka.

Justin